

COMPTE RENDU DE COLLOQUE :

Efficienc e économique et justice sociale Expériences tunisienne et allemande Tunis, 13-14 juin 1991

Ce colloque, organisé par l'UTICA (1) avec la collaboration de la fondation Konrad Adenauer, s'est donné pour objectif de confronter les expériences tunisienne et allemande, en matière de compétitivité économique et de législation du travail, afin d'en tirer quelque enseignement permettant de mieux cerner les enjeux économiques et sociaux de demain en Tunisie.

Le colloque a réuni des personnalités du gouvernement tunisien, des représentants de l'UTICA, du conseil économique et social, des universitaires, et des économistes allemands.

Après une introduction présentant le système économique allemand (M. Kurt Stockmann) et les orientations économiques de la Tunisie (M. Sadok Bahroun), le colloque s'est déroulé autour de quatre axes importants : la législation du travail, la formation-emploi, la promotion de l'entreprise et la privatisation.

* Les orientations économiques de la Tunisie :

Dépassant les prévisions chiffrées du VIIIème Plan présentées par M. Sadok Bahroun, M. Mohamed Mohsen Ben Abdallah, président de la FEDEX (2), a proposé quelques réflexions sur les orientations économiques de la Tunisie à long terme et a défini ainsi une «stratégie de développement», basée sur trois secteurs essentiels : l'investissement, l'exportation et la formation-emploi.

S'il remarque que la Tunisie jouit d'un contexte économique favorable à l'investissement (stabilité politique, promotion de la libre-entreprise et cadre juridique attrayant) M. Ben Abdallah note aussi que celui-ci a été freiné par le manque de suivi et le manque de mise en valeur des points forts de l'économie tunisienne. Selon le rapporteur, trois réformes sont nécessaires pour «parfaire l'environnement de l'investissement local et étranger en Tunisie» : la consolidation de l'infrastructure industrielle, la modernisation et l'efficacité des prestations de l'administration et la mise en place d'une politique étudiée de «partenariat» (structures de promotion, de recherches, d'études et d'information en Tunisie et à l'étranger).

Parlant de l'exportation, M. Ben Abdallah a rappelé les énormes progrès de l'économie tunisienne qui ont permis une croissance de 6 % en 1990 et qui laissent présager pour les années à venir, un taux de croissance tout aussi élevé à condition toutefois que les différents acteurs écono-

miques du pays «s'alignent sur la compétition internationale" et "fassent preuve davantage de recherche et d'innovation en matière de qualité».

Enfin, pour M. Ben Abdallah, le succès de l'économie tunisienne dans les prochaines années passe par une nécessaire réforme du «Code du Travail dans le sens d'une meilleure flexibilité et d'une meilleure souplesse» et par une stratégie de formation professionnelle adaptée aux réels besoins des entreprises et branchée sur l'évolution de la technologie mondiale".

* La législation du travail :

La communication présentée par M. Abdelwahab Ben Ayed, PDG du groupe POULINA, retrace l'histoire de la «notion de droit du travail», héritée principalement de la période coloniale, et en montre l'évidente inadéquation avec les exigences économiques actuelles. En effet, si le droit du travail a été renforcé par l'installation, après l'indépendance, d'un gouvernement socialisant soucieux de protéger une classe ouvrière qui avait déjà «consenti d'énormes sacrifices pour permettre au pays de recouvrer sa dignité», ce droit du travail est devenu selon M. Ben Ayed trop rigide et constitue un des obstacles majeurs à «l'efficience économique» de la Tunisie.

Le rapporteur cite quatre exemples : le contrat à durée indéterminée, l'exercice du droit de licenciement, la détermination des salaires et l'exercice du droit de grève.

Dans ces divers domaines, M. Ben Ayed tend à souligner que le chef d'entreprise est soumis à trop de rigidité de la part de l'administration qui par exemple inflige à l'employeur «de lourdes pénalités à titre de dommages et intérêts pour avoir prorogé la durée d'un contrat déterminé et pour l'avoir rompu par la suite», la Centrale syndicale estimant qu'un contrat déterminé d'une durée supérieure à 6 mois «confère à la relation de travail un caractère permanent».

De même, M. Ben Ayed, estime que le droit de grève, bien qu'il revêt un caractère inaliénable, a trop souvent été utilisé pour des «mobiles extra-professionnels et à caractère offensif».

Pour toutes ces raisons, M. Ben Ayed propose «pour la recherche d'une meilleure compétitivité» une réforme du «droit du travail» qui soit en mesure de favoriser le passage «du macro-social à l'individuel».

* La "formation-emploi" :

Après la communication de M. Schaal, professeur de sciences économiques de la Fachhochschule de Düsseldorf, qui présentait l'expérience allemande dans les domaines de la formation et de l'emploi préconisant le recours à une voie

médiane («l'économie sociale de marché») entre la planification centralisée et le libéralisme anglais, M. Faouzi Belhaj, PDG de la BMF (3), présentait «une évaluation de l'expérience tunisienne et des propositions de réforme».

Le constat de M. Belhaj est des plus négatifs quant à la situation de la formation et de l'emploi en Tunisie et note qu'il y a une inadéquation formation/emploi non seulement en terme quantitatif mais aussi en terme qualitatif : il cite en exemple «la pénurie de vendeurs et de commerciaux et la pléthore de pharmaciens et de médecins». De plus, à ce premier déséquilibre vient s'ajouter le déséquilibre important entre Tunis et la province où l'on note que certains demandeurs d'emploi qualifiés «restent au chômage à Tunis», quand l'offre au niveau régional est réel.

Pour M. Belhaj, ce «mal» trouve son origine dans les politiques de «l'après-indépendance» qui ont toujours privilégié l'idée «de justice sociale» au détriment de l'efficacité économique et ont abouti à un rétrécissement de l'appareil économique tunisien, à une baisse conséquente de l'offre et donc à une forte poussée du chômage en Tunisie. Dès lors, «la privatisation semble la seule issue possible» puisque selon M. Belhaj, «l'efficacité économique est le passage obligé pour atteindre la justice sociale».

Le système scolaire doit être à la base de la réussite économique du pays en formant «des personnels qualifiés de différents niveaux et de différentes spécialisations». Or, on constate que «sur 100 élèves scolarisés, 24 passent au secondaire, 2.3 passent au supérieur et 0.5 sortent avec un diplôme du supérieur. C'est dire l'importance du nombre des exclus du système scolaire».

M. Belhaj, a ainsi défini «trois axes de propositions concernant la formation» : la formation de base (l'objectif de l'école doit être de préparer les jeunes à la vie active); la formation pour le métier («la logique de formation doit être une logique de production»); la formation pendant le métier (formation permanente ou continue destinée au recyclage et au perfectionnement des qualifications).

La formation professionnelle, pour M. Mohamed Sadedem, directeur du CRIP (4), est «une des composantes essentielles du développement économique». Dans son exposé, M. Sadedem, a mis l'accent non pas sur l'aspect purement économique et financier de la formation comme le préconisent certains économistes «ultras-libéraux», mais plus sur la «qualification et la compétence des travailleurs». Conscient de la nécessité d'adapter l'économie tunisienne à l'économie de marché internationale, mais ne négligeant pas l'aspect social et humain de la formation professionnelle, M. Sadedem a défini un nouveau concept de la «formation et de la qualification professionnelle».

En effet, au cours de ces dernières décennies, la formation professionnelle était considérée «comme un simple pourvoyeur de main-d'oeuvre qualifiée, nécessaire à une économie en développement», opérant en contrebas du système éducatif. Cette vision était surtout visible à la lecture des VI et VIIèmes Plans où la formation professionnelle était «un complément du système éducatif dont la finalité directe était la préparation à un métier ou à une spécialisation».

Le VIIIème Plan s'est efforcé de «revaloriser» le statut de la formation professionnelle en le «positionnant comme l'interface entre le système éducatif et le marché de l'emploi

dans le système global Education-Formation-Qualification-Emploi», et en lui assignant «le rôle de préparateur des jeunes issus de tous les systèmes de formation à la vie active». Dorénavant, l'accent est mis sur la qualification mais aussi sur «l'insertion professionnelle». Comme le souligne M. Sadedem, «la formation ne doit plus être perçue comme une simple dépense sociale, mais plutôt comme un investissement productif à moyen et à long terme».

Ce nouveau rôle assigné à la formation professionnelle nécessite, cependant une stratégie de changement fondée notamment sur un «système managérial dynamique moderne et évolutif» et «une politique audacieuse et prévisionnelle des ressources humaines du système global de la formation professionnelle garantissant la pérennité de la qualité en la générant».

En conclusion, M. Sadedem a rappelé la nécessité d'une part, de la «valorisation de la formation professionnelle en tant qu'outil d'avenir» et d'autre part de «l'investissement privé en formation, les pouvoirs publics ne pouvant supporter seuls tout le fardeau des dépenses dans ce secteur».

Le ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, synthétisant les différentes idées débattues dans le cadre de ce thème, a mis l'accent sur la complémentarité des efforts fournis par l'Administration et les professionnels pour la promotion de la formation et a donné comme exemple à méditer et à suivre, le système dual allemand (formation en alternance) où la coopération entre l'Entreprise et les centres de formation a atteint un haut degré de collaboration.

* La privatisation :

Ce thème a suscité un débat très animé de la part des intervenants qui l'ont abordé sous divers angles et à travers différentes sensibilités. A ceux qui ont prôné l'accélération du processus de privatisation comme réponse aux problèmes soulevés par la nouvelle situation économique, d'autres ont opposé la nécessité de temporiser car la privatisation n'est pas la «panacée» pour la résolution de ces problèmes...

Le Secrétaire général du gouvernement, président de cette séance, a fourni une première synthèse de ce débat en clarifiant davantage le nouveau rôle que l'Etat est appelé à jouer dans les nouvelles conditions qui prévalent aujourd'hui à l'échelle nationale et internationale; il a jeté plus de lumière sur la démarche tunisienne dans ce domaine où le rejet du dogmatisme doit céder la place au pragmatisme et à la recherche du consensus : le désengagement de l'Etat d'un certain nombre d'activités économiques doit s'opérer à chaque fois que celles-ci peuvent être prises en charge par des opérateurs privés, dans le respect des grands équilibres économiques et sociaux.

Notes :

- 1 UTICA : Union tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.
- 2 FEDEX : Fédération des Exportateurs de l'UTICA
- 3 BMF : Bureau de Management et de Formation
- 4 CRIP : Centre des Ressources et d'Ingénierie pédagogique